Trente-quatrième Année. — N° 141 UN NUMERO : 15 CENTIMES. MARDI 21 MAI 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 20 MAI 1889

UN PEU DE COURAGE

C'est un curieux spectacle que l'antagonisme latent de la Chambre et du Sénat, et peu fait pour convertir au parlementarisme les citoyens sensés qui hésitent. La loi militaire en particulier, cette loi élaborée dans un but de persécution sous une apparence de patriotisme pourra se vanter, si jamais elle voit le jour, d'avoir épuisé toutes discussions possibles et impossibles. Votée une première fois par la Chambre, elle est considérablement modifiée par le Sénat. Elle retourne au Palais-Bourbon où la Chambre n'accepte pas les remaniements du Luxembourg et de là au Sénat qui les maintient.

Le Sénat a bien fait. Il a pour lui la raison, le droit, le bon sens, et s'il était une circonstance où il ne dut pas céder, c'est évidemment celle-là. Il n'a pas osé, sans doute, et il a eu tort, pousser jusqu'à leurs extrêmes conclusion ses justes idées sur l'égalité véritable et la vraie force d'une nation. Il n'a pas accepté — puisse-t-il ne pas le regretter un jour ! — les propositions éloquemment motivées de Mgr Turinaz, excellemment appuyées par M. Buffet ; mais il a mis un obstacle aux passions de la Chambre et mérité l'anathème des radicaux, ce qui est bien le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un corps de l'Etat.

Il y avait deux points intéressants surtout. Il s'agissait de savoir si les aînés d'orphelins, les fils de veuves, les frères de soldats présents sous les drapeaux et les autres jeunes gens placés dans des situations analogues seraient exemptés de droit de la deuxième et de la troisième année de service actif, au lieu d'être abandonnés, comme le voulait la Chambre, à l'arbitrage du Conseil de revision éclairé par l'avis de commissions municipales, dans lesquelles la politique n'aurait pas manqué de jouer son rôle. Le Sénat a opté pour les dispenses de droit, qui ont le mérite d'être claires, générales et très précisées par les textes: les sectaires seuls s'en plaindront, ainsi que les candidats officiels qui n'auraient pas manqué de prodiguer les dispenses autour d'eux, en matière de réclame électorale.

Le second point important était la dispositian qui englobait les séminaristes et élèves des grandes écoles, une fort bonne compagnie comme en voit, dans les dispositions générales de la loi et les astreignait à l'abrutissement partiel ou absolu du militarisme subi, sans doute pour en faire plus tard des hommes d'élite. La Chambre qui en a vu et voté bien d'autres avait trouvé tout cela tout naturel. En vain la droite lui avait crié : « Mais vous blessez la morale et les consciences, et l'instruction, et l'art ! Vous rendez la science impossible et la barbarie fatale ! »

Qu'est-ce que cela pouvait bien faire aux représentants de Fouilly-les-Vies ou des Batignolles ? Périsse la grandeur intellectuelle de la France plutôt que leurs principes. Et sans respect pour notre superbe passé artistique et littéraire, la plus pure de nos gloires peut-être, sans pitié pour les générations futures condamnées au crétinisme sans savoir pourquoi, ils avaient mis l'ignorance à l'ordre du jour de l'avenir.

Le Sénat ne pouvait tolérer cette injure au pays. M. Jules Simon a fait valoir avec esprit et parfois avec éloquence, que le but du service militaire n'était point seulement de former des portefaix, mais de veiller à la sécurité de la patrie; qu'une nation peut mourir aussi bien d'un mal intérieur et d'une faiblesse morale que d'une invasion ; que tout le monde à l'heure du péril doit être et sera à la frontière mais qu'autre chose est la présence sur le champ de bataille et la présence à la caserne. C'était le bon sens et le patriotisme qui parlaient et l'auditoire n'a pas été difficile à convaincre. M. Tirard qui défendait le projet de la Chambre n'a été qu'à la hauteur de ce projet ; ses tentatives de conciliation sont restées aussi vaines que l'avaient été, la veille, celles de M. Constans. Et la concentration qu'il appelait à son secours s'est faite contre lui avec une si formidable majorité qu'aucun doute ne peut exister sur la fixité des résolutions sénatoriales.

La voilà donc cette loi de trois ans, qu'on discute depuis quatre, ballottée d'un Parlement à l'autre et dans l'impossibilité d'aboutir ! Elle participe à la faillite générale des programmes dont elle était le plus bel ornement. Et, tout cela, pourquoi ? Parce qu'il s'agissait beaucoup moins de favoriser le recrutement de l'armée que d'empêcher celui du clergé, et que la Chambre croirait n'avoir rien fait si elle votait la loi sans frapper les séminaristes. Juste châtiment : la loi reste en panne, et comme les députés qui l'ont construite vont être bientôt en panne à leur tour, il nous est permis d'avoir bon espoir.

Qu'il nous suffise pour aujourd'hui, en attendant un parlement nouveau, de remercier le Sénat de son énergie réelle quoiqu'incomplète; elle lui fera pardonner en partie, auprès des catholiques, des libéraux et de tous les gens sensés, les ridicules de la Haute-Cour et les capitulations d'antan.

Ce n'est point pour lui un maigre résultat.

INAUGURATION D'UNE STATUE

Paris, 19 mai. — Il n'a pas fallu moins de huit discours, dont deux franchement révolutionnaires, les autres surtout anticléricaux, pour inaugurer, selon les vues du conseil municipal de Paris, la statue élevée à Etienne Dolet.

Cet homme dont le supplice eut lieu au mois d'août 1546 sur la place Maubert, où s'élève aujourd'hui sa statue, serait probablement resté inconnu à la population un peu mêlée de ce coin de Paris sans la cérémonie d'aujourd'hui ; le piédestal du monument pourra servir de lieu de ralliement aux ramasseurs de bouts de cigare qui tiennent en cet endroit leur bourse quotidienne.

Deux mille personnes environ ont assisté à cette fête de la Libre-pensée. Les habitants de la place « Maub » jugeant anti-démocratiques les bannières disposées autour du monument, ont eu vite fait de les franchir pour arriver jusqu'à l'estrade où avaient pris place MM. Chautemps, président du Conseil municipal, Joffrin, Chabert, Cusset, Carle, conseillers municipaux, Bourneville, député de la Seine, etc. Plus bas, nous remarquons la présence de MM. Maillard, Rabier, Colfavru, Achard, députés, et tutti quanti de l'école prétrophobe.

D'un groupe d'étudiants émerge la personnalité du citoyen Patrizzi, étudiant romain, venu à Paris tout exprès pour inviter les étudiants parisiens à envoyer à Rome une délégation chargée de les représenter à l'inauguration de la statue de Giordano Bruno, l'Etienne Dolet de l'Italie.

Cette petite fête ne pouvait aller sans drapeaux rouges: nous en comptons cinq déguisés en bannières de corporations ou de groupes libres-penseurs. Toutes ces loques flottent fièrement sous l'œil paternel de la police.

Deux musiques d'harmonie et une fanfare prêtent leur concours à la cérémonie jouant à tort et à travers avant et pendant les discours, pour la plus grande joie du populaire.

De temps à autre la pluie fait une entrée, nécessitant de savantes manœuvres de parapluie peu goutées d'ailleurs des retardataires consignés au dernier rang des curieux.

Les nombreux discours prononcés ne mériteraient pas l'honneur d'être rapportés ici : ils contiennent toutefois des inexactitudes et des contradictions qu'il nous faut constater.

Ces discours, d'abord, affirment que Etienne Dolet a été brûlé : les bas reliefs de la statue consacrent cette même erreur historique : Etienne Dolet en réalité a été pendu, ce qui d'ailleurs n'a guère changé son sort.

Tous les orateurs se sont plu à faire de leur héros un homme aux mœurs pures, alors que maints documents des plus authentiques nous donnent sur ses mœurs des détails difficiles à exprimer même en latin.

Enfin, M. Chautemps qui, au début de son discours, en fait une victime du roi François Ier et de l'horreur de ce souverain pour les lettres, nous dit plus loin que par trois fois le roi s'entremit pour obtenir sa grâce. Voilà comme on écrit l'histoire, au Conseil municipal, pour l'usage des habitants de la place Maubert.

Nous en aurons fini avec cette cérémonie quand nous aurons dit que M. Chautemps a vu lui succéder à la tribune MM. Cusset, imprimeur, Bourneville, député de la Seine, défenseur des vertus de Dolet, Allemane, le révolutionnaire bien connu, Rabrer, député du Loiret, représentant la ville d'Orléans, patrie de Dolet, etc.

Une adresse aux étudiants et libre-penseurs de Rome a été votée à la fin de la cérémonie et sera envoyée à destination par les soins du bureau du Conseil municipal. Elle contient une acceptation des libres-penseurs parisiens d'aller assister à l'inauguration du monument de Giordano Bruno.

Quelques cris de : vive Boulanger ! ont retentis pendant la fête : une centaine de voyous qui formaient l'escorte d'honneur du Conseil municipal lorsque celui-ci a repris le chemin de l'Hôtel de Ville ont signalé leur passage sur le parvis Notre-Dame en criant : A bas les curés ! ce qui n'a pas empêché les vêpres de se chanter, et vive : Etienne Dolet ! ce qui n'a pas fait descendre sa statue de son piédestal.

Le tout a duré deux heures et demie.

M. J. FERRY

Paris, 19 mai.

A en croire un bruit rapporté par le *Courrier du Soir*, M. Clémenceau se proposerait de répondre à M. Ferry si celui-ci prenait la parole à propos du budget. Le même journal ajoute que, quoiqu'on dise, M. Ferry n'est rien moins que décidé à monter à la tribune.

D'après des renseignements que nous avons puisés à bonne source, M. Ferry depuis quelque temps déjà était résolu à essayer de reprendre sa situation au Parlement. Il savait que la direction de son parti lui était disputée par quelques-uns, notamment par MM. Rouvier, Reinach, etc. Il a voulu réagir et pour le faire il a profité des attaques de M. Amagat pour demander la parole qu'il entendait prendre dès le lendemain.

Mais il a réfléchi que l'apologie qu'il comptait faire de ses actes passés ne serait pas approuvée par un grand nombre de ses amis et qu'elle soulèverait, d'autre part, un désaveu éclatant des modérés du nouveau groupe l'Union libérale

On confirme, en effet, que dans les discours qui seront prononcés au banquet de ce groupe, demain lundi, les centre-gauches rappelleront qu'ils n'ont cessé de désapprouver jadis la politique tant intérieure qu'extérieure du gouvernement de M. Ferry qu'ils ont notamment condamné la guerre religieuse, les lois d'enseignement, la politique coloniale, etc.

Il y sera dit que cette politique aussi néfaste que le boulangisme ne saurait renaître sans compromettre les intérêts les plus sacrés de la patrie et de la République.

Le chef des opportunistes a été prévenu de ces dispositions ; c'est ce qui l'a amené à réfléchir à ajourner son discours. Ce ne sera donc qu'après-demain qu'il se décidera dans un sens ou dans un autre.

Quant à une riposte de M. Clémenceau elle nous paraît peu probable. En effet, l'attitude du député du Var au sujet du discours Millerand à Mâcon, prouve que le grand démolisseur se rend compte à la fois de son impopularité et de son impuissance, il ne vise plus aujourd'hui qu'à sauver sa situation personnelle par toutes les compromissions nécessaires sans plus penser à attaquer la position de ses adversaires.

UN DISCOURS DE M. DE BISMARCK

Comme on discutait samedi au Reichstag allemand la loi sur les caisses de retraite ouvrières, M. de Bismarck a saisi l'occasion pour prononcer un de ces discours dont il semble avoir le secret, où il parle de tout, excepté du sujet qui est en discussion. Le discours de samedi est beaucoup plus court que ceux que le chancelier a prononcés l'année dernière.

Berlin, 19 mai.

Le prince chancelier est venu hier à la séance où personne ne l'attendait. Aussi les tribunes n'étaient-elles pas aussi remplies qu'elles le sont d'habitude lorsque l'on attend un discours de M. de Bismarck. M. de Boetticher a prononcé un discours pour dénoncer le péril révolutionnaire. M. de Bismarck qui avait fort bonne mine, s'est levé après le sous-secrétaire d'Etat, et d'une voix plus faible encore que d'habitude, mais avec un grand air de contentement sur la figure, s'est exprimé ainsi :

« Messieurs, je vous ai déjà dit, la dernière fois que j'ai pris la parole ici, que ce n'était pas le manque d'intérêt, mais le manque de temps qui m'empêchait de prendre part à la discussion. J'ai avant tout à diriger les affaires étrangères. Je m'occupe par conséquent davantage de ce qui se passe à l'extérieur et franchement je ne crois pas non plus que ma mission consiste à prononcer ici des discours qui, je le sais à l'avance, ne servent absolument à rien. Je n'imiterai donc pas mon collègue Boetticher, qui trouve encore le temps et la force d'essayer de convertir les guelfes et je vous dirai que je ne suis pas du tout étonné de voir les socialistes combattre ce projet. »

Puis le chancelier explique qu'à son sens il ne faut pas confondre les chefs socialistes et les masses qui votent pour eux. Les électeurs votent pour les socialistes parce qu'il ne sont pas contents, mais ils ne comprennent absolument rien aux théories de ces messieurs.

« Ne nous faisons pas d'illusions, nous ne sommes pas avec les socialistes sur un terrain de discussion, nous vivons avec eux sur le pied de guerre et ils nous déclareront la guerre, tout comme les Français, le jour où ils se croiront assez forts. Toute leur politique consiste à préparer cette force, et tout ce qui peut retarder la guerre civile les gêne. »

Quant aux progressistes, le chancelier sait parfaitement à quoi s'en tenir : depuis vingt-cinq ans qu'il s'occupe de discussions parlementaires, ils ont toujours voté contre tous les projets présentés par le gouvernement, à l'exception des lois pour l'armée. « Et encore, je ne sais pas si c'est par patriotisme ou par tactique de parti. » A peine le chancelier avait-il prononcé ce mot, que l'on entend crier à gauche : Fi donc ! (*Pfui*). Le chancelier s'arrête, jette sur la table le papier qu'il tenait à la main, descend dans l'hémicycle, marche vers la gauche, et, en faisant des grands gestes, il dit :

« Il n'y a pas à dire : Fi donc ! Voulez-vous me permettre de parler franchement ? Le monsieur qui a dit : Pfui ! n'est qu'un impudent personnage. — (Applaudissements prolongés à droite.)

» Vous n'êtes pas capables de supporter qu'on vous dise la vérité; mais je vous la dis, moi, et vous m'insultez. Eh bien ! je ne me laisserai pas insulter par vous, sans vous insulter à mon tour. Savez-vous ce que c'est ce : Fi donc ! c'est la haine que vous avez tous pour moi de ce côté-là (Il montre la gauche). Comme chrétien, je veux bien vous pardonner; mais comme chancelier, c'est autre chose.

» Tant que je serai ici, à cette place, je vous combattrai et je vous insulterai si vous m'insultez. Vous imaginez vous avoir fait quelque chose pour la défense de l'Empire, vous tous les partis de l'opposition Vous imaginez vous que nous avons fait la guerre pour laisser entrer au Parlement quatorze députés francophiles d'Alsace ? Votre opposition ne prouve qu'une seule chose, c'est que la proposition que je défends est utile à l'Empire. »

Le chancelier se calme et retourne à sa place. Et après avoir bu un grand verre d'eau de seltz et de cognac, il se remet à parler. Il commence d'abord par expliquer qu'il n'est pas difficile d'être libéral et que pour lui il est conservateur comme tous les gens qui font de la politique d'Empire et de la politique chrétienne. « Il y a déjà longtemps que j'ai envie de dire aux conservateurs ce que Marguerite dit à Faust : Je souffre de te voir en si mauvaise société. »

« Mais ça ne servirait à rien. Les conservateurs allemands, quand ils ont quelque chose dans la tête, se distinguent très peu des socialistes. Je vous assure, messieurs, que ces choses-là ne se passent que chez nous. Les Français sont beaucoup plus faciles à gouverner que les Allemands »

Après cette phrase qui excite un certain étonnement, M. de Bismarck dit que la loi ne servira pas à changer les idées des ouvriers.

« L'ouvrier allemand va où on le paye le mieux, et on ne réfléchit pas que là où on le paye mieux il a aussi plus à dépenser. J'ai chez moi des gens qui ont été déjà une fois à Berlin et qui y retournent. Je leur ai demandé déjà : « Pourquoi retournez-vous à Berlin ? Est-ce que vous n'êtes pas mieux chez moi? Est-ce que l'habitation et la nourriture ne sont pas meilleures ? » Ils me répondaient : « C'est vrai, Altesse, mais qu'est-ce que vous voulez ? A Varzin, il n'y a pas d'endroits où on puisse écouter de la musique en buvant de la bière. » Toute la question est là. »

Le chancelier dit ensuite qu'il défend la loi par peur, parce que la situation pourrait devenir dangereuse. Il y a des ouvriers qui sont incapables de gagner leur vie dès quarante ans; du reste, le but de la loi est tout autre que celui que l'on croit.

« J'ai étudié assez longtemps la situation de la France, pour voir que l'attachement des Français au gouvernement quel qu'il soit qui existe provient de ce que la plupart des Français sont rentiers. Je ne vous dirai pas que tous les concierges en France ont des rentes, car tout le monde sait que tous les concierges français sont des gens riches. Mais les plus petites gens sont rentiers et se disent, même quand ils n'ont que 40 francs de rentes par an : « Si l'Etat s'écroule, je ne toucherai pas ma rente », et ils soutiennent l'Etat. C'est tout naturel.

» Quand j'avais des fonds étrangers, je ne jugeais pas tranquillement ce qui se passait chez les étrangers : aussi, depuis quinze ans, je n'ai plus que des fonds allemands. Donc si nous donnons 150 marcks de pension annuelle à 700.000 ouvriers, nous créons 700.008 rentiers et 700.000 personnes intéressées à soutenir l'Etat. »

Le chancelier, très fatigué, a coupé court. On s'attendait à une allusion aux grèves actuelles: il n'y a rien eu. Il a prié les conservateurs de songer à la responsabilité qu'ils encouraient en rejetant la loi, aux élections qui approchent, et au socialisme qui les guette, et il a terminé en disant :

« Je vous remercie de m'avoir écouté ; mais je ne crois pas que mon discours servira à quelque chose. J'ai parlé pour les conservateurs : tant pis pour eux s'ils ne veulent pas me croire. C'est à eux de voir s'ils veulent faire cause commune avec les socialistes, les Polonais, les Guelfes et les Français. »

M. de Bismarck, très applaudi à droite, est alors sorti de la salle des séances et s'est fait photographier dans le vestibule pendant que le progressiste Bamberger répondait à son discours.

LES GRÈVES EN ALLEMAGNE

Berlin, 19 mai. — La situation à Waldenbourg les rares mineurs qui travaillaient encore hier chôment.

Les machines hydrauliques et les appareils de ventilation ont été sauvés par l'intervention des troupes.

Des cuirassiers patrouillent sans interruption.

Des orages violents ont contribué à empêcher les manifestations.

Les désordres redoutés à l'occasion de la paie n'ont pas eu lieu.

Les locaux sont entourés de soldats, baïonnette au canon des fusils, qui sont chargés.

Dans un meeting en plein air, qui a eu lieu dimanche, les grévistes ont décidé de maintenir intégralement leurs revendications, malgré les propositions conciliantes des patrons.

Il y a eu quelques collisions, mais aucun mort.

Les grévistes ont retiré 10,000 marks de la caisse d'épargne.

Paris, 19 mai. — On télégraphie de Berlin au *Matin* :

« Pour vous donner une idée du rôle que joue l'empereur Guillaume dans cette question des grèves, je vous citerai le mot suivant dont je vous garantis l'authenticité, et qu'il a prononcé au dernier conseil des ministres :

Après avoir exprimé de la façon la plus énergique, son mécontentement de l'attitude des administrations minières, l'Empereur ajouta : « Je ne veux pas que mes troupes servent à garantir de hauts dividendes aux actionnaires, la plupart étrangers, des charbonnages westphaliens. »

L'AFFAIRE ROCHEFORT-PILOTELL

Londres, 19 mai. — Voici exactement la scène qui a eu lieu hier soir dans Regent-Street, entre MM. Rochefort et Pilotell. — Il était à peu près 6 h. 1/2.

M. Rochefort passait dans Regent-Street, ayant une jeune femme à son bras.

M. Pilotell passait la soirée avec des amis au Café royal.

Averti par quelques-uns d'entre eux que son ennemi arrivait, M. Pilotell se leva spontanément et alla à sa rencontre.

D'après le récit des assistants, il saisit M. Rochefort par le collet et le soufleta de son gant.

M. Rochefort, immédiatement, porta la main à la poche de sa redingote et chercha à retirer son revolver de son étui.

M. Pilotell, assure-t-on, appela la police; un officier arriva et arrêta M. Rochefort, qui fut conduit au poste de police de Vine-Street.

La nouvelle de l'incident se répandit rapidement parmi la colonie française et arriva jusqu'aux oreilles du général Boulanger.

Celui-ci se rendit immédiatement à Vine-Street et s'offrit à cautionner son ami qui était accusé par M. Pilotell de l'avoir attaqué.

A l'étonnement du général, l'officier de service refusa d'accepter sa caution et M. Rochefort fut gardé jusqu'à ce qu'une autre caution fût donné. M. George Moore offrit aussi sa caution ; mais dans l'intervalle, la nouvelle de l'arrestation fut apportée à l'hôtel Dieudonné.

Mme Dieudonné apprenant que la caution devait se monter à près de cinquante mille livres sterling, mit cette somme en or dans sa poche et arriva au poste en même temps que M. Moore.

Son cautionnement fut accepté, et après deux heures de détention, M. Rochefort sortit avec son hôtelière.

M. Pilotell, après avoir signé sa plainte, fut informé d'avoir à se présenter jeudi matin à la cour de police de Marlborough, pour soutenir cette plainte.

La *Presse* publie la dépêche suivante qui lui a été adressée par M. Rochefort. Il convient d'ajouter que l'*Intransigeant* ne donne pas ce document.

« Notre ami Rochefort a adressé à l'*Intransigeant* la dépêche suivante :

« Londres, 18 mai, 8 h. 50 soir.

» M. Pilotell est venu faire mine de m'attaquer au moment où je me promenais dans Regent Street; j'ai tiré mon revolver et quoiqu'il fût dans sa gaine, Pilotell s'est sauvé en poussant des cris et est tombé de frayeur au milieu de la rue.

» On nous a menés au poste, où Pilotel a déclaré que j'avais voulu l'assassiner; il tremblait comme la feuille.

» Lundi, je passe devant la Cour, à dix heures, pour port d'arme prohibée.

» ROCHEFORT. »

A l'Exposition universelle

II

AU PALAIS DU TROCADÉRO

Il serait peut être plus intéressant de commencer nos promenades à l'Exposition en courant tout d'abord aux objets dont on parle le plus, à la tour Eiffel, à la galerie des machines, à l'exposition coloniale, etc., mais dans l'entassement des milliers d'objets que comporte l'exhibition du Champ de Mars et de ses annexes, il n'est pas tellement facile de tout voir, pour que nous ajoutions, à la confusion forcée des choses, la confusion de descriptions à bâtons rompus. Nous tâcherons donc de mettre un peu d'ordre dans nos visites à l'Exposition, de n'avoir à revenir sur nos pas que lorsque, quittant l'examen extérieur de l'Exposition, nous ferons une étude détaillée des produits exposés.

La véritable entrée de l'Exposition, c'est le Trocadéro : c'est donc par ce palais que nous commencerons nos excursions.

Vestibule naturel de l'Exposition actuelle, le palais du Trocadéro fut construit pour l'Exposition de 1878. Fort bien aménagée pratiquement, avec ses ailes en demi-cercle, sa rotonde centrale munie de promenoirs superposés, ses hautes terrasses, le palais du Trocadéro est loin d'être une œuvre architecturale d'un caractère remarquable. Mais il est maintenant trop connu pour être encore ou à décrire ou à critiquer. On reverra avec plaisir, si quelque solennité en donne l'occasion, son immense salle des fêtes, très ornée, qui peut contenir près de cinq mille personnes. C'est dans cette salle, en effet, que seront donnés de grands concerts élaborés par une commission de musiciens; c'est là qu'auront lieu également les concours d'orphéons, de musiques, d'harmonies, de fanfares, etc., organisés pendant l'Exposition.

C'est également au Trocadéro que s'ouvrira, vers le milieu du mois prochain, l'exposition rétrospective d'art religieux, dont M. Antonin Proust est le promoteur, exposition qui promet d'être plus brillante, plus merveilleuse que tout ce qui a pu être tenté jusqu'ici dans ce genre.

Actuellement, le Trocadéro contient deux musées qu'on aura plaisir à parcourir, l'un, le musée ethnographique, ouvert seulement le jeudi, l'autre, le musée de sculpture comparée ou musée des moulages, ouverts tous les jours et où nous nous arrêterons un instant.

Ce musée des moulages date de plusieurs années ; il n'a donc pas été formé en vue de l'Exposition, et cependant il y tient sa place. De plus, il est relativement peu connu, car combien de provinciaux ne sont-ils pas allés au Trocadéro depuis 1878, combien même ignoraient-ils complètement l'existence de ce musée ! Il vaut la peine qu'on s'y arrête, et c'est un excellent prologue à l'Exposition dans laquelle on va s'engager.

Si cette dernière nous montre tout l'éclat, le brillant, le colossal de la production contemporaine, ce musée nous montre, lui, l'état des arts depuis l'époque bizantine jusqu'au delà de la renaissance, et lorsque l'exposition rétrospective viendra compléter l'impression produite par cet admirable musée des moulages, l'œil retrempé par la vision de ses merveilles, on pourra se risquer dans le tohu-bohu de la foire au clinquant, bien armé contre les fausses séductions qu'on y rencontrera sans s'exposer aux emballements irréfléchis, que répudient le goût et la raison.

Le moyen-âge, qui, malgré les éloquents plaidoyers de Violet Leduc, de Victor Hugo et de beaucoup d'autres, est encore considéré par plusieurs comme une ère de ténèbres et de barbarie, nous retient dans ce musée, et nous montre, à nous si orgueilleux de nos progrès et de notre science, qu'il nous valait bien, et que cette époque de foi religieuse, de soif de liberté, d'enthousiasme juvénile, eût autant et plus que nous l'instinct du beau et la vraie mesure du grand, qu'elle eût la force, l'invention, le dédain des traditions, et que ces œuvres d'art, malgré les siècles, les révolutions et le progrès, défient encore nos plus merveilleuses créations.

Ce n'est pas le cas de faire une étude minutieuse des sculptures rassemblées dans ce musée, mais citons, parmi les choses les plus importantes, le soubassement de la porte Saint-Firmin à la cathédrale d'Amiens, représentant, en vingt-quatre médaillons, les travaux des mois correspondant aux signes du zodiaque (XIIIe siècle); le tombeau de Saint Etienne dans l'église d'Aubezaine, Corrèze (XIIIe siècle); le puits de Moïse, du Flamand Claux Stutter, dont les meilleurs œuvres de la Renaissance n'ont égalé ni le sentiment, ni la composition; les admirables tombeaux de Charles le Téméraire et

BOURSE DE PARIS

du lundi 20 mai

(*par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL*)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
87 62	3 0/0	87 60	87 6[illegible]	87 47
105 42	4 1/2 1883	105 30	105 45	105 25
98 10	Italien 5 0/0	98 15	98 07	98 17
17 20	Turc 4 0/0	17 0[illegible]	17 2[illegible]	16 97
467 8[illegible]	Egypte 6 0/0	467 81	468 1[illegible]	465 93
76 78 1/3[illegible]	Extérieure 4 0/0	76 1/2	76 11/16	76 [illegible]
89 1/[illegible]	Hongrois 4 0/0	88 15/16	89 .|.	88 3/4
68 1/8	3 0/0 Portugais	.|.	68 .|.	68 ..
99 1/8	Consolidés anglais	99 1/8	99 3/16	99 1/8
94 1/8	Russe 1880	94 1/16	94 1/4	93 11/16
93 1/16	Russe 1889	93 .|	93 1/[illegible]	92 11/16
	Sociétés de Crédit			
4200 ..	Banque de France	.... ..	4185 ..	4175 ..
540 .	Banque d'Escompte	540 ..	542 ..	541 ..
762 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	.. ..	765 ..	760 ..
1346 ..	Crédit Foncier	1346 ..	1342 ..	1342 ..
450 .	Crédit Mobilier	452 .	448 .	452 ..
683 ..	Crédit Lyonnais	... .	687 ..	688 .
557 50	Banque Ottomane	556 87	557 87	555 ..
	Chemins de fer			
1832 ..	Nord act.	.... ..	1830 ..	1835 ..
1383 .	Paris-Lyon-Médit »	.... ..	.... ..	1387 ..
1315 .	Orléans »	.... ..	13[illegible]0 ..	.... ..
523 .	Autrichiens	... ..	520 ..	528 ..
271 .	Lombards	275 ..	275 ..	273 ..
378 .	Nord Espagne	380 ..	377 ..	378 ..
301 .	Saragosse	... .	293 .	300 ..
	Valeurs diverses			
13[illegible]2 .	Gaz Parisien	1348 ..	1355 ..	1346 ..
. .	Métaux	. .	.. ..	. ..
[illegible]7 .	Panama	57 ..	56 ..	57 ..
2375 ..	Suez	2372 ..	2370	2368 ..
	Mines			
27[illegible] 5[illegible]	Rio-Tinto	273 1	277 50	279 37
85 62	Tharsis	85 62	86 ..	85 ..
... ..	de Beers	... .	... ..	... ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 20 Mai 1889

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
87 50 .|.	3 0/0	87 30 .|.
89 55 .|.	3 0/0 amortissable	89 25 .|.
105 30 .|.	4 1/2 0/0 1883	105 10 .|.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Les grèves en Allemagne

Bochum, 19 mai. — La journée d'hier est une victoire personnelle pour l'Empereur.

Dans le grand meeting qui a eu lieu l'après-midi et où devaient se discuter les propositions des patrons, les délégués ouvriers qui avaient été reçus par l'Empereur ont rendu compte de leur mission et ont remercié le souverain de ses paroles. La discussion a été longue. On a su gré à l'Empereur d'avoir dit leur fait aux patrons comme aux ouvriers.

« Profitons, ont dit les délégués, de la bonne » impression que nous avons produite sur le souverain et de son attitude encourageante, car sans » cela tout sera perdu pour nous. »

Les ouvriers ont donc voté à une grande majorité la reprise du travail : — « Mais ce n'est pas » la paix, disent-ils, que nous signons. C'est un » armistice. »

Il a été décidé que si dans deux mois les promesses des patrons ne sont pas tenues, la grève recommencera.

Le travail reprendra mardi dans toutes les mines.

Les noces d'argent du comte de Paris

Paris, 20 mai. — Les Princes de la Maison de France, réunis, comme nous le disions hier, autour de leur chef, à l'occasion de ses *noces d'argent*, seront accompagnés en Angleterre par un grand nombre de Français.

Bien qu'aucune convocation spéciale n'ait été envoyée en France, beaucoup de personnes feront à cette époque la traversée de la Manche,

La messe anniversaire sera célébrée le 30 au matin dans l'église catholique de Kingston-sur-Tamise, où fut béni, il y a vingt-cinq ans, le mariage de Monseigneur le Comte de Paris et de Madame la Comtesse de Paris.

Dans l'après-midi, les Français présents à Londres et désireux de présenter leur vœux aux augustes exilés seront invités, croyons-nous, à une réception qui aura lieu dans les jardins de Sheen House.

En attendant un dément!

La *Presse* raconte que M. Constans a fait à la commission de la Haute-Cour une communication qui peut se résumer ainsi :

« Ce qu'il faut seulement, leur a dit le ministre, c'est traîner l'affaire en longueur sous les prétextes les plus variés. Allons jusqu'à l'ouverture de la période électorale. Après nous verrons.

» Par exemple, l'Exposition serait un motif, en apparence très plausible, pour prolonger la durée de l'instruction. Et puis, vous trouverez autre chose de plus sérieux. Mais surtout ne vous pressez pas; vous avez assez d'imagination pour inventer des moyens dilatoires. Instruisez, mais ne concluez pas ! »

L'affaire Rochefort-Pilotell

On lit dans l'*Intransigeant* :

« Certaines feuilles, pour lesquelles le caissier du ministère de l'intérieur a des tendresses mensuelles ou même hebdomadaires, publient un récit effrontément mensonger de l'incident qui s'est produit samedi, à Londres, dans Regent street. Nous recevons à ce sujet, de notre correspondant d'Angleterre, la dépêche suivante :

« Londres, 19 mai, soir.

» Il est absolument faux que l'agent Pilotell se soit approché de M. Henri Rochefort au point de pouvoir le toucher. Il s'avançait vers lui, mais lorsqu'il a vu le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* tirer son revolver — lequel était dans sa gaine — il s'est enfui à toutes jambes, et si vite que la foule l'a pris pour un voleur.

» Ce qui prouve bien, d'ailleurs, que la version publiée par les journaux ministériels de France arrivés ce soir à Londres est absolument fausse, c'est que le sieur Pilotell poursuit M. Rochefort devant le tribunal en déclarant *qu'il ne l'a pas touché*, et qu'au contraire c'est M. Rochefort qui l'a attaqué.

» Il est très vrai que le sieur Pilotell n'a pas touché M. Rochefort ; mais ce que le collaborateur de M. Constans se garde bien d'ajouter, c'est qu'il avait annoncé partout et fait publier dans plusieurs journaux qu'il cherchait le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* pour lui faire un mauvais parti. M. Rochefort, ainsi averti, était donc incontestablement en état de légitime défense et avait parfaitement le droit de ne pas laisser l'agent Pilotell s'approcher de lui.

» J. SMITH »

Les soirées pendant l'Exposition

Le *Gaulois* et l'*Autorité* organisent un pétitionnement au président de la République pour obtenir la fermeture de l'Exposition le soir pendant une partie de la semaine.

Voici le texte de cette pétition, qui se signe aux bureaux de ces deux journaux :

« Les soussignés, industriels de Paris, demandent respectueusement à M. le président de la République d'aviser aux mesures nécessaires pour que le Champ de Mars n'absorbe pas tous les bénéfices sur lesquels le commerce de Paris avait le droit de compter à l'occasion de l'Exposition universelle. »

Le *Gaulois* ajoute :

« En dehors des lettres que nous avons déjà reproduites, nous avons reçu les visites de nombreux directeurs de théâtre.

» Nous croyons savoir qu'ils se réuniront aujourd'hui ou demain, et que l'un d'eux, et non des moins autorisés, proposera, si le gouvernement n'avise pas dans le sens désiré, que tous les théâtres prennent la résolution de fermer le 1er juin.

» Il est probable que, devant cette menace, le gouvernement comprendra enfin que la crise est sérieuse. »

DERNIÈRE HEURE

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Réunion de la droite royaliste

Paris, 20 mai. — La droite royaliste s'est réunie sous la présidence de M. le duc de Doudeauville.

Sur la proposition du président, des remerciements sont votés, à l'unanimité, à MM. de Lamarzelle et Keller, qui ont pris une part si brillante et si utile, dans la discussion générale du budget.

La réunion a examiné ensuite les amendements que ces membres ont l'intention de défendre, dans la discussion du budget des différents ministères.

M. Rochefort à Londres. — Un procès

Londres, 20 mai. — Mme Welton intente un procès à M. Rochefort pour un article dans l'*Intransigeant* commentant le procès de Mme Welton contre M. Gounod.

L'affaire Rochefort-Pilotell

Londres, 20 mai. — Le Tribunal de police de Brownstreet a ordonné à M. Rochefort de trouver deux garants de cinquante livres sterling, ou un garant de cent livres. M. Rochefort ne pourra troubler l'ordre public.

M. Johnson, correspondant du *Figaro*, s'est porté garant pour M. Rochefort.

M. Carnot

Paris, 20 mai. — M. Carnot a visité aujourd'hui, à deux heures, l'Exposition des œuvres de Barry.

Il s'est rendu, à trois heures, au Champ-de-Mars, pour visiter l'Exposition des Beaux-Arts.

Les voyageurs en chemin de fer

Paris, 20 mai. — A l'occasion de plaintes formulées par un voyageur, auquel un agent du chemin de fer avait refusé d'intervenir pour lui faire restituer la place qu'il avait marquée dans un compartiment, le ministre des travaux publics vient d'adresser une circulaire aux Compagnies pour leur rappeler que le refus, par les agents de la gare, d'intervenir en pareil cas, est contraire à l'esprit du règlement et à la doctrine de l'administration.

Il est du devoir des agents des compagnies de faciliter l'installation des voyageurs dans les trains, et de prévenir les conflits pouvant s'élever entre eux.

Dès lors, les agents doivent intervenir lorsqu'ils sont requis, afin d'assurer autant que possible, aux voyageurs, la jouissance paisible des places qu'ils ont marquées, et les empêcher, par contre, de retenir plus d'une place par personne.

Les entrées à l'Exposition

Paris, 20 mai. — Hier, il y a eu 232.415 entrées à l'Exposition dont 234.727 payantes.

Le bétail étranger

Paris, 20 mai. — M. Spuller a reçu, ce matin, l'ambassadeur d'Italie.

Il a représenté que la fièvre aphtheuse sévissait seulement sur le bétail suisse et que l'Italie, ayant pris des mesures rigoureuses contre l'introduction de ce bétail en Italie, il n'y avait pas lieu de fermer la frontière française au bétail italien.

Les fêtes de nuit à l'Exposition

Paris, 20 mai. — On assure que le gouvernement ne pourrait pas accéder, dans une mesure quelconque, à l'idée de supprimer les fêtes de nuit à l'Exposition.

Lorsque l'adjudication des restaurants, cafés et kiosques a eu lieu, les fêtes de nuit figuraient parmi les avantages faits aux adjudicataires, dit l'*Agence Havas*.

Il paraît conséquemment difficile, ajoute la même agence, de modifier ces conditions.

Il est à prévoir, d'ailleurs que, dans quelque temps, ces fêtes de nuit n'absorberont plus leur clientèle, et que les théâtres et les commerçants bénéficieront, à leur tour, de la présence des voyageurs qui viendront visiter l'Exposition.

L'idée de proroger l'exposition ne semble pas appelée à faire son chemin ; la plupart des constructions n'ont pas été établies de façon à fournir une longue carrière.

Toutefois l'on pourrait, si le temps et les circonstances le permettent, la proroger d'un mois.

A la Haute-Cour

Paris, 20 mai. — M. Guérony, adjoint au maire de Versailles, écrit à la *Cocarde* qu'ayant été appelé devant la Haute-Cour, il a refusé de répondre, n'admettant pas un tribunal exceptionnel.

M. Merlin, président de la Commission, dément cette assertion dans les couloirs.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 20 mai 1889

Présidence de M. MÉLINE, président

La séance est ouverte à 2 heures

L'inspection des viandes abattues

M. le Président. — La parole est à M. Delisse pour une question, à M. le ministre de l'Intérieur qui l'accepte, sur l'inspection des viandes abattues.

M. Delisse. — La loi du 6 avril 1887, modifiant le tarif général des douanes, en ce qui concerne les bestiaux et les viandes abattues, dispose que les viandes seront soumises à une inspection sanitaire dans les bureaux de douane, déterminés par un règlement d'administration publique.

Ce règlement a été édicté dans des conditions défectueuses. Il autorise l'introduction des viandes par les bureaux de douane des gares du Nord, de l'Est et de la gare St-Lazare.

Or la loi de 1887 a voulu que l'examen sanitaire des viandes eût lieu dans les bureaux-frontière.

Les droits sur les bestiaux ont été relevés, mais les viandes abattues continuent à entrer au droit insignifiant de 3 fr. les 100 kilos.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

20 mai.

ROUBAIX-TOURCOING. — Le marché est encore calme et les prix varient peu.

On a traité :

Contrat 1 : 5.000 kil. à 5.87 1/2 sur mai, 5.000 à 5.92 1/2 juin, 5.000 à 5.95 sur septembre, 10.000 à 5.92 1/2 sur décembre ; ensemble : 25.000 kilos.

Contrat 2 : 15.000 k. à 5.70 sur mai ; total de la journée : 40.000 kil.

ANVERS. — Les affaires n'ont pas encore repris d'activité : toutefois, la tendance des cours est plus ferme.

On a traité :

Peignés allemands : 5,000 k. sur juin, 5.000 sur août, 10.000 sur septembre, 25.000 sur octobre, 15.000 sur octobre, 10.000 sur novembre; ensemble, 70.000 kil.

LE HAVRE. — Les cours sont soutenus.

On a traité 50 balles sur juillet à 177/177,50, 25 sur septembre à 177,50, 75 sur octobre à 177,50, 25 sur décembre à 175 fr.